

Perfusions à domicile

Antibiotiques, Antiviraux, Antiémétiques,
Corticoïdes, Immunoglobulines, Chimiothérapie,
Réhydratation, Insulinothérapie, Traitements
spécifiques...

DANS UN CONTEXTE ACTUEL DE RÉDUCTION DES COÛTS DE LA SANTÉ, LES DURÉES D'HOSPITALISATION DES PATIENTS NE CESSENT DE DIMINUER. AINSI, NOUS ASSISTONS DE PLUS EN PLUS À UN TRANSFERT DES THÉRAPEUTIQUES DE L'HÔPITAL VERS LA VILLE.

AU-DELÀ MÊME DE L'ASPECT ÉCONOMIQUE, LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS À DOMICILE, SOUS LA COORDINATION D'UN CENTRE D'APPEL MÉDICALISÉ FAVORISE LEUR QUALITÉ DE VIE, LEUR REPRISE D'ACTIVITÉ PLUS RAPIDE VOIRE UN RETOUR À LA VIE NORMALE.

LA PRISE EN CHARGE À DOMICILE EST POSSIBLE EN CAS DE PATHOLOGIES AIGÛES OU CHRONIQUES, SIMPLES OU COMPLEXES. EN EFFET, LA VENTE ET LA LOCATION DES DISPOSITIFS MÉDICAUX SONT MAINTENANT BIEN RÉGLEMENTÉES.

EXEMPLE :

- PATHOLOGIE INFECTIEUSE
- TRAITEMENT DU DIABÈTE
- TRAITEMENT DE LA DÉSHYDRATATION CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE
- TRAITEMENT DE L'HÉMOCHROMATOSE
- TRAITEMENT DE LA MALADIE DE PARKINSON
- TRAITEMENT DE L'HTPA
- ONCOLOGIE...

AINSI, LA PLUPART DES TRAITEMENTS PAR PERFUSION PEUVENT SE FAIRE AU DOMICILE DU PATIENT.

VOIES D'ABORD

Voie veineuse centrale : si traitement de longue durée.

Voie veineuse périphérique (cathéter court, épicroânienne).

Voie sous-cutanée (épicroânienne).

MODES D'ADMINISTRATION

Par pompe :

Elle permet une programmation à la carte du traitement :

- En continu
- Par bolus
- En intermittent
- En chronothérapie...

Exemple :

L'infirmier(e) prépare la dose de médicaments pour la journée, puis il (elle) programme l'heure, le temps de passage et la quantité. Cela permet de respecter les horaires précis de prescription (3 à 4 fois par jour pour certains antibiotiques) sans gêner l'activité ou le sommeil du patient.

De plus, le passage de l'infirmier(e) libéral(e) n'est pas nécessaire en pleine nuit.

Certaines pompes permettent également le passage en alternance de plusieurs médicaments.

La précision et les différentes alarmes des pompes ambulatoires et volumétriques permettent une sécurité optimum pour des produits tels que la chimiothérapie, l'insuline...

En revanche, certains produits doivent être utilisés immédiatement après reconstitution : dans ce cas, le diffuseur peut être utilisé.

Diffuseur :

Le choix du diffuseur se fait en fonction de la molécule, de la vitesse et du volume. Il se porte dans une banane ou un petit sac en coton. Le patient peut ainsi mener une activité habituelle.

Gravité :

La méthode classique de la perfusion en gravité est également applicable.

Aide à la prescription

Matériel

Par pompe ambulatoire :
Location de pompe volumétrique ambulatoire.

Forfait système actif.

Achat d'accessoires à usage unique adaptés à la pompe, 1 par jour.

Achats d'accessoires à usage unique de pose de perfusion sur VVC, 1 par jour.

10 jours.

Par diffuseur :
Forfait de mise à disposition de diffuseur pour 4 semaines :

Diffuseur < à 6 heures, 3 par jour.

Accessoires pour VVC, 3 par jour.

Accessoires non réutilisables pour remplissage du diffuseur, 3 par jour.

10 jours.

Infirmier(e)

Branchement par infirmier(e) tous les jours, fériés compris, à domicile :

D'une pompe programmable de 1 g d'AMOXICILLINE + ACIDE CLAVULANIQUE toutes les 8 heures, dans 100 ml de NaCl à 0,9 %.

Sur chambre implantable.

Changement de l'aiguille de Huber et pansement, 2 fois par semaine.

La surveillance de la perfusion de plus de 8 heures.

10 jours.

H2AD

1/ Personnalisation de la prise en charge à domicile :
concertation avec l'équipe hospitalière.

L'infirmier(e) conseil de H2AD se mettra en contact avec le médecin pour définir le matériel le plus adéquat au traitement et au rythme de vie du patient.

Nous nous mettons en relation avec le pharmacien pour s'assurer que tous les médicaments seront au domicile le 1er jour du traitement.

Le matériel peut être mis à disposition avant la sortie du service du patient, afin qu'il puisse s'habituer ou être formé avant son retour à domicile.

2/ Contact avec l'infirmier(e) libéral(e)

Nous rencontrons l'infirmier(e) libéral(e) au domicile du patient afin de le (la) former à l'utilisation de la pompe, du matériel et aux différents protocoles de soins.

3/ Livraison à domicile sur rendez-vous

Tout le matériel est livré au domicile du patient sur rendez-vous.

L'infirmier(e) de H2AD donne toutes les recommandations nécessaires et forme le patient, sa famille, ou l'infirmier(e) libéral(e) à l'utilisation et au stockage du matériel fourni, et rappelle les conseils d'hygiène, les éléments de surveillance.

- Pompe volumétrique fixe ou ambulatoire.
- Tubulure adaptée à la pompe.
- Perfuseur gravité de précision.
- Diffuseur.
- Accessoires de pose de perfusion sur voie veineuse centrale : seringues, robinets, compresses, sparadrap, pansement, blouse stérile
- Accessoires de pose de perfusion sur voie périphérique : cathéter court, épicroanienne, compresses...
- Aiguilles de Huber type 1 ou 2.
- Savon liquide, solution hydro alcoolique pour les mains, boîte à aiguilles.
- Pied à sérum.

4/ Suivi du traitement

L'infirmier(e) H2AD, en relation avec l'infirmière libérale et le médecin traitant veille au bon déroulement du traitement et au réajustement si nécessaire.

5/ 24h/24 et 7j/7 :

Transmission et prise en charge temps réel des alarmes

A partir de notre centre d'appel médicalisé, nos permanenciers et médecins ont accès au dossier patient participatif. Les alarmes sont transmises en temps réel, ce qui permet une prise en charge personnalisée et réactive.

En effet, H2AD dispose d'un avantage technologique fort : le « global technical home care system® » dû à son savoir faire et à ses développements en matière de recueil et analyse des signaux couplés à une transmission temps réel et sécurisée des données.



PERFUSIONS A DOMICILE

**Avec vous,
au service de votre patient
24h/24 et 7j/7 !**

- 1/ Transmission et prise en charge en temps réel des alarmes
- 2/ Centre d'appel médicalisé dédié (permanenciers et médecins H2AD)
- 3/ Dossier Patient Participatif sécurisé en ligne

ANNECY ANNEMASSE CHAMBÉRY GRENOBLE
LYON MONTÉLIMAR SAINT-ÉTIENNE VALENCE



► N° Indigo 0 820 22 44 16 *0,09 euros TTC/mn

Siège social : Métrotech/Saint-Etienne Métropole - 42650 Saint-Jean Bonnefonds
Fax : 0 820 22 53 55* - R.C.S. Saint-Etienne 478 245 897- SAS au capital de 450 000 Euros
info@h2ad.net - www.h2ad.net